Règlement de remplacement # 03-2016 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement

Aire de protection des ouvrages de captage d'eau potable de Saint-Pamphile

Annexe 7
Carte 8

Aire de protection

- immédiate (rayon de 30m)
- bactériologique (isochrone 200 jours)
- virologique (isochrone 550 jours)

Localisation

- Puits

Aire d'alimentation

Système hydrique

- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Marais

Limite administrative

- Limite municipale

N E S O

0 100 200 400 mètres

1:10 000

MRC de L'Islet

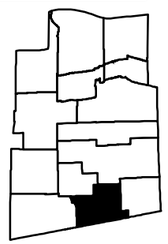

MRC de L'Islet ©
Source du fond de carte:
MRC: reproduction du rapport MissionHGE
MRC: Cadastre de la matrice graphique;
MRC Zone agricole provinciale CPTAQ (1989-2009);
MRN: BDTQ 1: 20 000 (1996); Fichier SDA© 1 :20 000;
Projection: MTM, Nad83, fuseau 7 (1996)

Réalisé par: Service de l'aménagement du territoire

Toute représentation du territoire ayant une échelle autre que les données d'origine ne peut être considérée comme exacte.
L'interprétation des données doit être faite avec vigilance.